

# Les échos de Saint Geyrac



Merci à tous ceux qui au hasard des rencontres nous disent très simplement: «C'est bien ce que vous faites ». Nous l'avions promis mais, quand même, ça encourage. Mais nous prenons aussi en compte les souhaits: « si vous pouviez annoncer ceci ou cela ». Au début nous pensions surtout rendre compte des faits passés et **Les Échos** sortaient trop tard dans le mois. Nous allons essayer de faire les deux en sautant un mois (c'est le plus facile) et en annonçant les principaux événements à venir. Sur ce dernier point nous avons besoin de l'aide de toutes les personnes qui, de par leur engagement dans une action collective sont informées de telle ou telle manifestation. Commençons par:

## Le vide-grenier

Le dimanche 21 septembre, toute la journée

## Le C.I.S (Comité des Internautes Saintgeyracois)

Nous vous en avions parlé en septembre. Un gros travail de recherche, de documentation, de traduction en anglais a été entrepris. Afin de structurer le groupe, dans un esprit d'indépendance, une association va être créée. L'assemblée générale constitutive de cette association, se tiendra à la salle des fêtes de St Geyrac le: **Vendredi 10 octobre à 20h**

Toute la population est invitée.

Election du bureau ( Président(e),secrétaire, trésorier(ère)

Projection sur écran de quelques pages du site.

## LE MULTISERVICE

## Il faudra attendre le retour des cigognes !



Un très bon démarrage. Les clients sont très satisfaits de la qualité pour un prix abordable ainsi que de l'accueil chaleureux.

La naissance attendue dans la famille Theaux fait que l'ensemble des services prévus ne seront en place qu'au printemps. Il faudra donc attendre le retour des cigognes pour en profiter pleinement .

Jusqu'au printemps, Le *Relais des Quatre Saisons* n'ouvrira que le soir à 18h sauf le lundi.

## Les encombrants

Dans un prochain numéro nous aborderons le problème des encombrants. Pour avoir une bonne efficacité, ce service important, demande à être organisé. Nous souhaitons recevoir vos suggestions et commentaires afin de répondre au mieux à vos besoins (fréquence mensuelle par exemple).

## Le saviez-vous ?

Il y a 100ans (1906) St Geyrac comptait 520 habitants ! contre 225 aujourd'hui.

Il y a 50 ans (recensement 1954) ,144 agriculteurs hommes et femmes travaillaient sur la commune.

# Le P.L.U

## Plan Local d' Urbanisme

Numéro 5 -2008

**Le P.L.U remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (loi SRU). Les communes qui ont un patrimoine paysager ou architectural à protéger ont intérêt à établir un PLU. Ce PLU est codifié dans le code de l'urbanisme.**

**Le PLU est un règlement qui s'appuie ( à la différence du POS) sur un document politique qui traduit la volonté de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme pour 10 ou 20 ans. Il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).**

**Le PLU est constitué d'une carte (le cadastre) et d'un règlement. Sur la carte sont définies plusieurs zones dont par exemple:**

**Zones urbaines U déjà urbanisées, Zones à urbaniser: 1AU immédiatement, 2AU plus tard.,**

**Zones agricoles A, Zones naturelles et forestières N.....etc. ( nous entrerons dans les détails au fur et à mesure)**

**Ceci donne un Plan de zonage et chaque zone est assortie d'un règlement concernant (code de l'urbanisme): le type d'occupation ou d'utilisation des sols interdites ou soumises à conditions particulières, accès et voirie, desserte par les réseaux, caractéristiques des terrains, implantation des constructions, emprise au sol, hauteur des constructions, aspect extérieur, stationnement ....etc.**

**Monsieur Prieur du cabinet Arcady nous aide dans l'élaboration de ces documents et les nouveaux élus ont souhaité revoir point par point les documents déjà établis. De longues réunions hors conseil municipal pour comprendre, donner un avis et aller sur le terrain se rendre compte ont eu lieu.**

**Voilà où nous en sommes, en fin d'apprentissage en quelque sorte, et dans les prochains numéros nous vous tiendrons au courant de l'état d'avancement.**

(à suivre)

**Une classe en  
1942**



**Permanence secrétariat Mairie**  
**Mardi 9h à 12h**  
**Vendredi 15h 18h**  
**Tel-Fax:05 53 06 70 77**  
**Mairie-saintgeyrac@wanadoo.fr**

**Participez aux « Echos de Saint Geyrac » en envoyant à**  
D.Bouvet: La Hte Fosse d.bouvet@cm24.fr  
J.Duvaleix:Les Echeyries jean.duvaleix@wanadoo.fr  
Ph.marque:Le Bourg ph.marque@wanadoo.fr